

SEMAINE DE LA MEGAFaUNE MARINE DE LA CMS : Côte Atlantique de l'Afrique

Hôtel Neptune, Saly du 04 au 07 septembre 2023

NOTE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES PARTICIPANTS

En prélude à la tenue de la **semaine de la mégafaune marine de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage - CMS** qui aura lieu du 4 au 7 Septembre 2023 à Saly au Sénégal, la CMS en partenariat avec le PRCM partagent avec vous des informations pratiques sur les conditions de voyage et de séjour.

▪ Arrivée à Saly

Vous atterrirez à l'aéroport International Blaise Diagne (AIBD) de Dakar situé à 28 km de Saly.



Saly Portudal (ou couramment **Saly**) est une station balnéaire située sur la Petite Côte, au sud de Dakar, dans la région de Thiès, précisément dans le département de Mbour.

Le climat en septembre à Saly est relativement humide avec 178 mm de pluie sur 9 jours.

Un chauffeur sera à l'aéroport avec le **logo du PRCM** sur une pancarte pour vous conduire à **l'hôtel Neptune** à Saly où se tiendra l'atelier et vous y serez logés en demi-pension. Pour ceux

qui se prennent en charge, la chambre est à **45.000 CFA (XOF) la nuitée** inclus le petit déjeuner.

L'hôtel Neptune est un établissement 4 étoiles accueillant et confortable. Il offre une expérience de séjour agréable dans un cadre tropical relaxant.



▪ **Visas**

A la demande des participants, une lettre d'invitation officielle leur sera envoyée. Celle-ci peut être jointe à la demande de visa du Sénégal. Le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique-MEDDTE facilitera le processus d'obtention des visas pour les participants qui en auront besoin.

▪ **Restauration et DSA**

Pendant les jours d'atelier, les pauses café et déjeuners sont servis sur place à la charge du PRCM. Un montant forfaitaire journalier sera versé aux participants pris en charge par le PRCM pour couvrir les frais de dîners et autres dépenses.

N.B : Tout extra sera à la charge du participant.

▪ **Test PCR - Certificat de vaccination**

Le pass sanitaire ou le test PCR n'est plus exigé à l'arrivée à l'aéroport de Diass. Vous trouverez en annexe la note circulaire des autorités sanitaires en date du 10 novembre 2022.

▪ Remboursement

L'achat de billet d'avion pour les vols intérieurs des participants venant de villes autres que les capitales des pays sera remboursé sur la base de la présentation de justificatifs.

Nous vous prions de garder la souche du **ticket d'embarquement** que vous remettrez au secrétariat de l'atelier.

▪ Enregistrement

L'enregistrement aux réunions se fera tous les jours à partir de **08h00**.

▪ Devise

La devise du Sénégal est le Franc CFA (XOF). Il y'a une parité fixe entre le XOF et l'Euro : 655,957 XOF = 1 EURO.

L'échange peut se faire à l'arrivée à l'aéroport ou sur place au niveau de la réception de l'hôtel.

▪ Langue de travail de la réunion

La réunion se tiendra **en anglais et en français** avec un service d'interprétation durant les séances plénières.

▪ Internet

Le WiFi sera gratuit dans la salle de réunion et les chambres moyennant un mot de passe fourni par l'hôtel.

▪ Fuseau horaire

Le Sénégal se trouve dans le fuseau horaire dénommé GMT. **GMT + 0 heure**.

▪ Contact

Pour toutes autres informations, merci de contacter via **WhatsApp** :

Ndeye Marie MAIGA : + **221 77 411 18 42**

Au plaisir de vous rencontrer à Saly

Bon voyage !